

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00
 ☎ : **02.98.92.50.23** www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr

Communauté de communes Pleyben- Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00
Office du Tourisme	lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h45 à 12h30	02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi et samedi : 10h à 12h Dimanche de 10h30 à 12h	02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h-12h et 14h-15h30 Fermé le jeudi	02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay	1, allée du stade	02.98.92.50.34
Transport de malades assis 7 j / 7	Mickael Péron	02.98.81.54.08
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec	02.98.81.27.28
Bac de collecte de vêtements	Services techniques – zone artisanale de Carn Ar Hoat	
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h Fermé le mardi	02.98.92.57.58
Déchets de jardin	Rue Saint Michel	
Marché saisonnier	Tous les dimanches jusqu'au 26 octobre	Place de l'église de 9h à 13h
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE		
Médecins	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	02.29.20.21.00
Infirmières	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau 02.98.92.52.06
		Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier 02.98.92.55.34
		Eric Peuziat 02.98.92.53.13
Kinésithérapeutes	Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	David Cavarec	02.98.92.59.19
Psychologue	Diane Petit	07.59.53.41.06
Sage-femme	Vendredi matin Gaëlle Rouxel	02.29.20.21.00
Urologue	Mardi matin Olivier Develay	02.98.53.55.87
Psychomotricité, 24, rue de la Presqu'île	Grâce Antinao	06.28.65.13.19

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le lundi 7 juillet 2025 à 20h00.

1. Avis dossier EURL LE DUFF Plomodiern

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation déposée par la SARL Le Duff implantée aux lieux-dits Kerivin et Kergustans à Plomodiern est en cours. L'avis du conseil municipal est requis considérant que Plonévez-Porzay est à moins de 3 km du siège d'exploitation de Kerivin.

Cette exploitation compte 3 sites d'élevage situés à Kerivin, Kergustans à Plomodiern et Keramporchet à Ploéven. Une partie de l'activité du site de Kergustans est en sommeil dans l'attente de la réalisation du projet de restructuration. Le 7 mai 2019 la SARL Le Duff a bénéficié d'un arrêté préfectoral d'autorisation pour 200 reproducteurs, 1054 porcs de moins de 30kg et 1944 porcs de plus de 30kg.

Le 1^{er} janvier 2022 la SARL Le Duff a repris l'exploitation de Mme BLOUET à Kergustans avec 79 reproducteurs, 336 porcelets en post sevrage, 550 porcs charcutiers et cochettes non saillies, 48 vaches laitières.

Cet arrêté a été annulé par le tribunal administratif de Rennes le 12 janvier 2023.

En octobre 2023, elle a déposé une demande d'autorisation pour :

- Restructurer les deux élevages
- Régulariser les bâtiments ayant perdu leur autorisation suite à l'annulation de l'arrêté.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil, à l'unanimité émet un avis favorable sur le dossier présenté par la SARL Le Duff.

2. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes de Pleyben Châteaulin Porzay

Afin de conclure un accord local, les communes membres de la communauté doivent approuver une composition du conseil communautaire de la communauté, par délibérations concordantes.

De telles délibérations devront être adoptées au plus tard le 31 août 2025 par les deux tiers au moins des Conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale de la communauté ou l'inverse, cette majorité devant nécessairement comprendre le Conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres de la communauté. A défaut d'un tel accord, le Préfet fixera selon la procédure légale à 37, le nombre de sièges du Conseil communautaire qu'il répartira conformément aux dispositions des II, III, IV et V de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la communauté un accord local, fixant à 44 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté :

Nom des communes membres	Populations municipales (*ordre décroissant de population)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Châteaulin	5 106	9
Pleyben	3 649	6
Plomodiern	2 254	4
Dinéault	1 858	4
Plonévez-Porzay	1 783	3
Cast	1 557	3
Saint-Ségal	1 183	2
Gouézec	1 115	2
Lennon	801	2
Saint-Nic	756	2
Ploéven	534	1
Cloître Pleyben	508	1
Saint Coulitz	471	1
Lothey	444	1
Port Launay	396	1
Lannedern	321	1
Trégarvan	127	1

Accord à l'unanimité

3. Convention Ener'gence

Ener'gence, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Brest, qui a pour objectif d'aider ses adhérents à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie, développe depuis 1998 le dispositif de Conseil en Énergie Partagé, initié par l'ADEME. Cette démarche consiste à mutualiser et partager entre les collectivités adhérentes au service les compétences de conseillers en énergie afin d'optimiser le suivi des consommations et la stratégie de gestion énergétique du patrimoine de la collectivité. L'ensemble des données et des expertises sont partagées et mutualisées au sein d'Ener'gence afin de profiter à l'ensemble de ses membres.

Les actions menées par Ener'gence, en tant qu'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) poursuivent un objectif d'intérêt général qui s'inscrit pleinement dans le processus de transition énergétique.

La convention permettant de bénéficier du Conseil en Energie Partagée (CEP) a expiré le 30 juin 2025. Il est proposé de la renouveler pour une nouvelle période de 3 ans.

Accord à l'unanimité.

4. Acquisition parcelle ZV 440 zone d'activité du Porzay

Le projet d'extension de la maison de santé nécessite l'acquisition d'une parcelle située zone d'activité du Porzay et appartenant à la Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay.

Suite à une délibération du Conseil Communautaire les conditions d'acquisitions proposées sont les suivantes ⇒ parcelle : ZV 440 ; superficie : 1 251m² ; prix de vente : 34€ HT du m² soit avec application de la TVA sur marge un prix d'acquisition de 47 045,32€ TTC. Les frais d'actes et de géomètre sont à la charge de la commune. L'étude de Maître Foix sera en charge de la rédaction de l'acte.

Accord à l'unanimité

5. Décision modificative pour reprise des résultats de dissolution du SIMIF

Le syndicat intercommunal mixte d'informatique du Finistère (SIMIF) a été dissout par arrêté préfectoral avec effet au 31 décembre 2023. Il était prévu que les résultats cumulés de fonctionnement et d'investissement seraient répartis entre les communes membres au prorata de leurs cotisations. Cette répartition a été effectuée et nécessite une décision modificative afin d'intégrer ces sommes dans le budget primitif.

Résultat d'investissement 001 : + 245,14€

Résultat de fonctionnement 002 : + 584,39€

Accord à l'unanimité.

6. Participation financière du SDEF aux prestations de maîtrise d'œuvre avec le programme ACTEE 2 – SYCOMORE

En décembre 2020, le SDEF a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA (Soutien aux Elus Qualitatif, Organisé, Intelligent & Ambitieux) du programme ACTEE 2. Ce projet, opérationnel sur une durée de 2 ans, a été mené en groupement avec le SIEL-TE (Syndicat d'Energie de la Loire). Il est intitulé SYCOMORE (Syndicats Connectés Mise en Œuvre de la Rénovation Energétique).

Le SDEF souhaite accompagner les collectivités du Finistère dans la mutation de leur chaufferies fossiles ou systèmes de chauffage vétuste vers des solutions à énergie renouvelables (bois granulé ou pompe à chaleur eau/eau ou air/eau). Les nouvelles installations seront aussi instrumentées avec des outils connectés permettant le suivi de la consommation.

Le projet SYCOMORE vise uniquement les bâtiments consommant moins de 60MWh par an. Le SDEF participera aux frais de maîtrise d'œuvre engagés par la commune.

Le SDEF a défini les modalités de la participation financière du Syndicat.

Collectivité Bâtiment	Montant HT des frais de maîtrise d'œuvre justifiés	Aides obtenues par le SDEF	Participation du SDEF versée à la commune
PLONEVEZ-PORZAY Groupe scolaire	17 208,84 €	13 767,07 €	13 767,07 €

Accord à l'unanimité

ANIMAUX DOMESTIQUES

L'accès sur les plages aux chevaux et aux chiens est strictement interdit du 1^{er} juin au 30 septembre inclus par arrêté préfectoral du 19 janvier 2018.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant les mois de juillet et août, la bibliothèque sera ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h et le dimanche de 10h30 à 12h.

Dimanche 20 juillet : vente libre de livres.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a quelques années et n'a aucun prédateur naturel. Sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. La Communauté de Communes s'engage pour lutter contre cette prolifération. Elle conventionne notamment avec la société SAB (Service Antiparasitaire de Bretagne). Ainsi dès qu'il y a suspicion de présence d'un nid y compris sur un terrain privé, il convient de contacter la mairie qui déclenchera une intervention. Le coût sera pris en charge par la CCPCP (uniquement pour les frelons asiatiques).

OFFICE DE TOURISME

A compter du 7 juillet, l'office sera ouvert le lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h45 à 12h30 et de 14h à 17h30. Les dimanches et jours fériés ouverture de 9h45 à 12h30. Fermeture le jeudi et le vendredi.

SERVICES DES PLAGES

La CCPCP met en place un service de lignes de plages du samedi 5 juillet au dimanche 31 août, du lundi au samedi hors jours fériés. Départ du bourg de Plonévez pour Lestrevet et Pentrez à 13h50 et retour à 17h53. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours seront opérationnels du samedi 5 juillet au vendredi 29 août. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13h30 à 19h30 ⇒ Sainte Anne La Palud : 06.85.44.52.23 ⇒ Kervel : 07.87.83.58.43.

INFORMATION INTERCOMMUNALES

POLYSONNANCE

Stage couture de 3 jours au Local de Quimill ⇒ mardi 22 juillet de 10h à 12h30, jeudi 24 et mardi 29 juillet de 10h30 à 12h30. Ambiance détente et plaisir d'apprendre, viens créer ton « Tote Bag ».

Jeudi 17 et vendredi 18 juillet : local jeunes fermé.

Mercredi 9 juillet : sortie plage à Pentrez de 10h30 à 17h.

Mardi 15 juillet : à la découverte du cheval à la ferme équestre de Litli Hestur de 11h30 à 17h30.

Mercredi 16 juillet : Koh Lanta sur la plage et barbecue au camping de Crozon de 10h à 22h30.

Jeudi 17 juillet : stand info jeunesse à la plage de Pentrez.

Inscriptions et renseignements au 02.98.86.13.11 - toute inscription aux activités doit se faire via l'accueil de Polysonnance (par téléphone ou en personne).

FESTIVAL SEA FEST'N SOUND

Le festival Sea Fest'N Sound aura lieu les 25 et 26 juillet à Lestrevet. Tarifs : vendredi ou samedi = 30€, pass 2 jours = 45€, gratuit moins de 15 ans. Les billets sont en vente sur : <https://yfp.me/BcV>, Office du tourisme de Plomodiern, Cultura à Brest.

A l'affiche : Chef and the gang, The celtic social club, Les sales majestés, Graines de sel, The bloyet brothers trip, Dirty Rosie, Cutting corners, Redbones, DJ anévrisme. Infos sur le site : www.seafestnsound.fr.

VIE ASSOCIATIVE

MUSÉE DU CHEMIN DE FER

Ouverture du 14 juillet au 15 août.

La voie, l'historique de la traction à vapeur, les costumes du chemin de fer Français y compris ceux des compagnies privées d'avant la SNCF, une lampisterie avec plus de 100 lampes et lanternes, un bureau de gare des années 50 et un réseau paysager échelle HO. Gratuit sur réservation. Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h. Sur RDV au 02 98 92 56 55 ou 06 75 36 39 66. 5 personnes maximum par visite.

RANDONNEURS DU PORZAY

Marche d'été le lundi 15 juillet ouverte à tous. Rendez-vous à 18h à la chapelle de Sainte Anne la Palud.

TRÉSORS DU PORZAY

Dimanche 13 juillet, Marcel Kerbourc'h et Christian Pettibon seront présents au marché. Marcel Kerbourc'h présentera son livre « Sainte-Anne la Palud intensément ».

INFORMATIONS COMMERCIALES

Coccimarket : la supérette sera également ouverte en soirée, le dimanche, de 17h à 19h, du 13 juillet au 17 août.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 12 juillet : messe à 18h30 à Plomodiern, chapelle Saint Corentin.

Dimanche 13 juillet : grande Troménie de Locronan. A 10h30 : messe à l'église Saint Ronan et à 14h grande Procession.

Imprimé par nos soins